



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

recherche médicale

Question au Gouvernement n° 1593

Texte de la question

RECHERCHE EUROPÉENNE SUR LES VACCINS

M. le président. La parole est à Mme Maryse Joissains-Masini, pour le groupe UMP.

Mme Maryse Joissains-Masini. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de la santé et de la protection sociale.

Vous avez récemment déclaré, monsieur le ministre, que l'Europe devait se doter d'un véritable agenda scientifique pour la recherche d'un vaccin contre le sida et structurer sa recherche au niveau européen. Dans l'espoir de voir l'Europe parler d'une seule voix, lors de la conférence internationale sur le vaccin qui doit se tenir prochainement à Washington, vous avez pris l'initiative de réunir vos homologues européens à Paris afin d'arrêter une politique commune à ce sujet. Comme vous l'avez en effet indiqué lors de cette réunion, la recherche européenne est insuffisamment financée et trop fragmentée. La conférence de Washington peut être considérée comme le point de départ d'une collaboration sur la recherche d'égal à égal avec les États-Unis. En effet, alors que plus d'un tiers des candidats vaccins actuellement en développement clinique dans le monde sont issus de la recherche européenne, 90 % des premiers essais pour tester ces vaccins sur l'homme se déroulent aux États-Unis. Par ailleurs, le directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida a précisé que les essais de phase III qui doivent être pratiqués à grande échelle pour vérifier l'efficacité du candidat vaccin vont coûter de 50 à 150 millions de dollars.

Pouvez-vous nous donner, monsieur le ministre, un calendrier prévisionnel pour les essais cliniques et un éventuel vaccin ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et de la protection sociale

M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé et de la protection sociale. Madame la députée, quarante millions de personnes dans le monde sont aujourd'hui infectées par le VIH, dont deux millions et demi sont âgés de moins de quinze ans. Une personne est infectée toutes les six secondes. L'infection du sida a, aujourd'hui, deux caractéristiques. La première, ce sont les disparités géographiques, puisque vingt-six millions de personnes infectées vivent en Afrique subsaharienne, un million en Amérique du Nord et 600 000 en Europe de l'Ouest. La seconde caractéristique, ce sont les limites des traitements : ils sont très coûteux, ce qui empêche le Sud d'y accéder ; ils ont des effets secondaires et, enfin, sont très contraignants.

Face à cela, il y a le grand espoir du vaccin. Aujourd'hui, on peut dire que le vaccin protecteur à 100 % n'existera ni à court ni à moyen terme. En revanche, le vaccin dit de première génération, celui qui permettra de retarder la maladie, l'est. Aujourd'hui, entre le début de l'infection et la maladie, s'écoulent dix ans ; demain, grâce à ces vaccins, on pourrait gagner vingt à vingt-cinq ans sans ces traitements si durs à suivre. Il y a, en effet, vous l'avez dit, une vingtaine de candidats vaccins européens ; or 100 % des essais cliniques sont américains. Il n'y a pas de coordination scientifique européenne, d'où des problèmes politiques et économiques majeurs et, bien sûr, des problèmes de santé publique. J'ai donc, en effet, réuni mes homologues européens la semaine dernière à Paris pour mettre en place une stratégie vaccinale européenne avec la mise en place de réseaux européens d'essais cliniques vaccinaux. C'est ce qui sera défendu au niveau de l'Union européenne à Washington lors de la réunion décidée par Sea Island. Nous devons être attentifs à l'Europe de la santé, l'Europe de la recherche, donc de l'espoir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1593

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 octobre 2004